

OFFICE DE TOURISME DE SETE Comité de direction du 17 juin 2019

Compte-rendu

Le 17 juin 2019, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Sète s'est réuni en session ordinaire à 12h30 à l'Office de tourisme, 60 grand'rue Mario Roustan, 34200 SETE, sous la Présidence de Madame Marie de la Forest.

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

TITULAIRES PRÉSENTS (13) : Mesdames Marie de la Forest, Corinne Mosler, Christelle Espinasse, Colette Jamma, Valérie Carrasco, Christine Cegarra, Eliane Rosay, Messieurs Emile Anfosso, Gérard Castan, Jean-Marie Taillade, Général Roland, Mathieu Maurel, Jean Pierre Simonnet

SUPPLEANTS PRÉSENTS (3) : Messieurs Michel Bodart, Jean-Pierre Lafalla, Guillaume Hamel

- dont votants (2) : Messieurs Michel Bodart, Guillaume Hamel

TOTAL DE VOTANTS (15)

INVITÉS PRÉSENTS : Gérald Foncelle – Trésorier Municipal de Sète

La date du comité de direction a été communiquée le 28 mai par mail. La convocation, l'ordre du jour, le rapport de séance et une synthèse de la décision modificative ont été adressés aux membres le 11 juin 2019.

Ces documents ont également été remis à chaque membre en début de séance.

Marie de la Forest, présidente de l'Office de tourisme souhaite la bienvenue aux membres présents, ouvre la séance à 12h40 et propose à la directrice de présenter le sujet d'actualité.

Tiphaine Collet annonce les premières tendances avec une hausse de la fréquentation de 15% pour le mois d'avril et une baisse de 7% au mois de mai. Globalement, depuis le 1^{er} janvier une légère baisse de 1% est constatée, ce qui s'explique notamment par la manifestation biennale Escale à Sète qui n'a pas eu lieu cette année. Quant aux professionnels, ils sont 13% à déclarer une activité en hausse au mois de mai et 50% une activité identique à 2018.

Concernant les ventes de l'Office de tourisme, le chiffre d'affaires global s'élève à 245 085 € contre 190 367€ en 2017 (année sans Escale à Sète). Les ventes en boutique ont progressé de 6%.

Un point rapide est fait sur les actions menées sur le 1^{er} semestre avec la présence à différents salons comme Bruxelles, Mahanna Lyon, Travel Barcelone, Salon nautique d'Arcachon, Evaday Strasbourg. Une

vingtaine d'insertions presse et web ont été achetées, *Mag Air France*, *Transavia*, *Brussel Airlines*, *Nouvel obs-flash matin*, *Géo IDF*, *l'incontournable Mag*, *Pyrénées Mag*, *mag weekend*, *Gazette des pitchouns*, *guide de l'été Midi Libre*. 48 accueils presse ont été assurés en six mois contre 43 pour toute l'année 2018. Les demandes de tournage sont en augmentation et 15 instagrameurs ont également été accueillis. Une opération sets de table a été réalisée à Lyon et Toulouse, avec 25 000 sets de table distribués entre le 8 avril et le 10 juin, associée à un jeu concours qui a eu un réel succès avec 10 700 participants. Les actions sur Facebook et Instagram ont été renforcées et ont permis d'enregistrer un millier de nouveaux abonnés. Ces actions ont pu être menées notamment grâce au recrutement de Florian Ambrosino en qualité de community manager afin de seconder Alain Mattia, actuellement en mi-temps thérapeutique.

Pour cette saison, 15 contrats ont été souscrits, 5 contrats de 6 à 8 mois, 2 contrats de 4 à 6 mois et 8 contrats de 2 mois.

La responsable accueil qui a demandé un congé sans solde est remplacée par deux permanentes en place, Pauline Bresson et Nancy Delmas.

La présidente constate que les efforts de promotion des dernières années renforcent chaque année un peu plus l'attractivité de la ville, qui vient d'être classée par *Le Point* 6^e ville la plus attractive de France dans sa catégorie.

Elle présente ensuite les délibérations.

I – Délibérations

1 – Approbation du compte-rendu du comité de direction du 15 mars 2019 :

Le compte-rendu, joint à la convocation, a été adressé préalablement à chaque membre.

La présidente propose aux membres présents de s'exprimer, aucune remarque n'étant émise, elle les invite à approuver le compte-rendu du dernier comité de direction.

La délibération est votée à l'unanimité - 15 voix pour

2 – Rupture à l'amiable du contrat de la directrice – contrat de droit public à temps partiel

La présidente explique que la situation administrative de la Directrice qui est également détachée à l'Office de tourisme intercommunal par Sète Agglopol Méditerranée a évolué. De ce fait, elle n'intervient plus à titre accessoire pour l'Office de tourisme de Sète, mais en complément à son autre activité.

Afin de régulariser les documents contractuels, la présidente propose de rompre son contrat actuel pour en souscrire un nouveau.

La directrice quitte la salle.

La présidente demande l'avis des membres et les invite à approuver la rupture du contrat de travail de la directrice :

La délibération est votée à l'unanimité – 15 voix pour



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013



5 - Décision modificative n° 1 – exercice 2019 – M4

Une décision modificative est proposée afin d'adapter les crédits de l'exercice en cours d'année. Elle prévoit des recettes et des dépenses supplémentaires liées à l'ouverture du nouveau site le Spoon, intègre en outre un complément de recettes relatif au remboursement de personnel mis à disposition à l'OTI et une petite régularisation afin d'équilibrer les chapitres 13 et 77.

La présidente propose de voter en dépenses de fonctionnement 66 471,28 € - chapitre 11, 25 824 € - chapitre 12 et en recettes de fonctionnement 92 295,28 € - chapitre 70. En section d'investissement, un virement de +0,67 € et prévu au chapitre 13 et de -0.67€ au chapitre 21.

Ceci étant exposé, la présidente demande aux membres d'approuver la décision modificative n° 1 qui présente un total de 92 295,28 € en recettes et en dépenses.

- la délibération est votée à l'unanimité

6 - Régie de recettes – modification de l'acte constitutif – avenant 14

Marie de la Forest propose de modifier l'acte constitutif de la régie de recettes de l'Office de tourisme afin de l'ajuster aux nouvelles activités avec l'ouverture de Spoon notamment.

La présidente propose d'approuver l'avenant 14 à la régie de recettes de l'Office de tourisme qui présente également une mise à jour de l'acte constitutif.

- la délibération est votée à l'unanimité

7 - Décisions prises par la directrice dans le cadre de sa délégation de compétence

La présidente invite les membres à apporter leurs observations sur le tableau des décisions adressé préalablement avec la convocation. Les membres ne sollicitent pas d'explications supplémentaires.

8 - Question diverses

Compte rendu de la réunion qualité :

La présidente demande à la directrice adjointe de présenter le compte-rendu de la réunion qualité. Corine Beaujard précise que la commission a analysé les indicateurs de qualité 2018 et étudié les actions d'amélioration à prévoir. Elle a en outre réfléchi au positionnement à adopter vis-à-vis des hébergements hôteliers non classés et sur la mise en place d'une enquête relative à la plage.

Concernant les transports urbains, les lignes 5 et 9 saturées à certains moments seront renforcées. Un schéma directeur pour la signalisation routière de la Ville de Sète permettra de tout remettre à plat pour plus de cohérence. Concernant la plage, une enquête ciblée sera lancée afin d'identifier exactement les causes d'insatisfaction constatées avec l'enquête généraliste réalisée en 2017. La Ville renforcera sa vigilance pour l'entretien des douches à la plage et prévoit des aménagements supplémentaires sur le site réaménagé de la Corniche et le site Saint-Pierre.

La commission propose de continuer à publier les hôtels non classés sur les supports de promotion de l'Office de tourisme, elle prévoit toutefois de visiter les lieux et de discuter avec ces professionnels afin de les encourager au classement de leur établissement.

Monsieur Bodart explique les difficultés rencontrées pour entretenir les douches et les toilettes des plages qui sont très souvent vandalisées. Monsieur Maurel, d'après son expérience avec son



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013



camping précise qu'il a fini par embaucher du personnel présent en permanence sur le site afin d'intervenir immédiatement et d'éviter ainsi une dégradation plus importante. Il confirme que certains campings ou des collectivités ont fini par enlever certains équipements car ils n'arrivaient pas à maintenir un niveau de propreté satisfaisant. Toutefois le label Pavillon Bleu que la ville de Sète souhaite conserver impose certaines infrastructures. Corinne Mosler attire l'attention sur la saisonnalité et le manque de propreté de certains sites très fréquentés (plages, Saint Clair...) à certaines périodes. Monsieur Anfosso propose à la présidente de faire un courrier directement à Monsieur le Maire concernant les sujets traités par le groupe de travail local qualité pour la mise en place d'actions visant son secteur de compétence, ce qu'elle s'engage à faire.

La présidente demande aux membres s'ils souhaitent poser d'autres questions, les remercie pour leur présence, les invite à signer les documents et à rejoindre le buffet déjeunatoire pour un moment de convivialité.

La séance est levée à 13h20.

A Sète, le 18 juin 2019

Tiphaine COLLET – Directrice



Office de tourisme

60 Grand rue Mario Roustan
33 (0)4 99 04 71 71
tourisme-sete.com
GPS : 43.9983N - 3.69598E

Registre des opérateurs de voyages : IMO34110037
Garantie financière GROUPAMA - Assureur MMA
10/12 Bd Oyon - 72 000LE MANS
TVA intracommunautaire FR3144488465400013

